

**LE LUNDI
29 MARS 2010**

STRATÉGIES PRATIQUES POUR L'ÉLABORATION ET LA MISE EN ŒUVRE D'UN PROGRAMME DE PRÉVENTION DE LA VIOLENCE ET DU HARCÈLEMENT AU TRAVAIL

8 h 30
*Inscription et
petit déjeuner continental*

9 h
Début de l'atelier

12 h 30
Fin de l'atelier

Lieu :
**Centre de conférence
Hampton Inn
200, chemin Coventry
Ottawa**

Le projet de loi 168, *Loi modifiant la Loi sur la santé et la sécurité au travail (violence et harcèlement au travail)*, entre en vigueur le 15 juin 2010.

Ces dispositions législatives imposent aux employeurs d'importantes obligations d'élaborer, de mettre en œuvre et de réexaminer annuellement les politiques et les programmes globaux de lutte contre la violence et le harcèlement au travail. Pour aider votre organisation et vous à satisfaire aux exigences législatives, Emond Harnden, s.r.l. présente un atelier d'une demi-journée sur la conformité.

Dans le cadre de cet atelier interactif, les participants apprendront la marche à suivre pour élaborer et mettre en œuvre un programme de prévention de la violence et du harcèlement au travail qui est à la fois efficace et susceptible d'application. Au terme de cet atelier, vous serez muni(e) des concepts et des outils de base dont vous avez besoin pour vous attaquer à ces questions dans votre milieu de travail.

Nos avocates, Colleen Dunlop et Kecia Podetz, passeront en revue les questions clés dont il faut tenir compte au moment d'élaborer et de mettre en œuvre les politiques et les programmes requis. Au cours de cette séance, elles utiliseront des études de cas et des discussions interactives afin de vous fournir les renseignements voulus pour satisfaire aux exigences juridiques. Dans un contexte de collaboration, vous apprendrez à :

1. réaliser une évaluation des risques au travail;
2. élaborer une politique de prévention de la violence et du harcèlement au travail;
3. mettre en œuvre un programme de prévention de la violence et du harcèlement au travail;
4. enquêter sur un incident au travail.

Vous profiterez de l'occasion qui vous est offerte de faire part de vos expériences, de vos préoccupations et des leçons apprises aux autres participants à l'atelier et vous recevrez la documentation complète de l'atelier, y compris des modèles de politique et de liste de contrôle.

H O R A I R E D E L ' A T E L I E R

8 h 30 à 9 h	<i>Inscription et petit déjeuner continental</i>
9 h à 9 h 30	Aperçu des exigences du projet de loi 168
9 h 30 à 10 h	Conférencier invité
10 h à 10h 30	Début de l'atelier
10 h 30 à 10 h 45	<i>Pause rafraîchissement</i>
10 h 45 à 12 h 30	Suite de l'atelier
12 h 30	Fin de l'atelier

F O R M U L A I R E D ' I N S C R I P T I O N

Frais d'inscription : 200 \$ + TPS (10 \$) = 210 \$

Tarif de groupe : 150 \$ + TPS (7,50 \$) = 157,50 \$ (par personne)

(pour des groupes de trois personnes ou plus du même employeur)

Les places sont limitées. Pour réserver votre place, renvoyer le présent formulaire avant le 15 mars 2010.

Les frais d'inscription couvrent les documents de l'atelier, le petit déjeuner continental et les rafraîchissements.

Veuillez renvoyer le formulaire d'inscription rempli, accompagné de votre paiement, à :

Emond Harnden, s.r.l., 707, rue Bank, Ottawa (Ontario) K1S 3V1

Nom : _____ Titre : _____

Société : _____

Adresse : _____ Ville : _____

Province: _____ Code postal : _____ Téléphone : _____

Adresse électronique : _____ Télécopieur : _____

Veuillez nous indiquer comment vous avez appris l'existence de cet atelier : Courriel Site Web d'Emond Harnden Autre _____

Chèque (à l'ordre de Emond Harnden, s.r.l.)

Visa / MasterCard / American Express - Veuillez indiquer : _____ Date d'expiration _____

C O M M E N T S ' I N S C R I R E

- Téléphone : 613-563-7663 poste 276 (Julie Levesque)
- Télécopieur : 613-563-8001
- Poste : Emond Harnden, 707, rue Bank, Ottawa (Ontario) K1S 3V1
- Adresse électronique : info@emondharnden.com
- Site Web : www.emondharnden.com

Emond  **Harnden** SRL
LLP

Annulation : *Le paiement doit être reçu avant la participation à l'atelier. Veuillez libeller votre chèque à l'ordre d'Emond Harnden, s.r.l. (n° de TPS. R114763535) et indiquer le nom de l'inscrit ainsi que le nom de l'atelier sur le chèque joint. Les frais d'inscription seront remboursés sur annulation reçue par écrit au plus tard le 22 mars 2010.*